

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

SOUS-AMENDEMENT

N ° AC1208

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, Mme Keloua Hachi, M. Courbon, Mme Rouaux et
M. Proença

à l'amendement n° AC|1089 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du
règlement de l'Assemblée nationale.